



SYNDICAT INTERCOMMUNAL / AIN  
TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

## POLITIQUE ENVIRONNEMENT - SÉCURITÉ

Avril 2025



*Le syndicat mixte Organom a pour mission de valoriser et traiter les déchets produits sur son territoire.*

*Pour cela, Organom dispose de plusieurs installations sur le Pôle de La Tienne :*

- > Une usine de tri-méthanisation-compostage, Ovade
- > Une installation de stockage de :
  - déchets non Dangereux (ISDnD)
  - déchets inertes (ISDI)
  - déchets d'amiante-lié
- > Une installation de transit de déchets de plâtre
- > Des installations de collecte et traitement des effluents liquides et gazeux



*Engagé dans une démarche volontaire de maîtrise des risques environnementaux et de sécurité inhérents aux activités du déchets, Organom a mis en place un système de management environnemental (SME) et a obtenu la certification ISO 14001 en septembre 2024 pour l'ensemble de ses installations. L'usine Ovade est par ailleurs certifiée ISO 14001, ISO 9001, ISO 45000 et ISO 50001.*

*Notre volonté est maintenant de pérenniser notre démarche afin de garantir l'amélioration continue de notre performance environnementale, de prévenir les pollutions, de garantir la sécurité des collaborateurs et de respecter nos obligations de conformité.*

*Notre programme d'investissement entrepris en 2023 et allant jusqu'en 2027, permet de réaliser des travaux de réfection et d'amélioration de nos installations mais également d'acquérir des matériels plus performants.*

*Nous nous engageons à maintenir les moyens humains, matériels et financiers nécessaires à la réalisation de nos ambitions.*

*Le traitement des déchets est notre métier, la protection de l'environnement et la sécurité nos priorités.*

### NOS OBJECTIFS :



Yves CRISTIN  
Président



Florent MONTET  
Directeur des services



SYNDICAT INTERCOMMUNAL / AIN  
TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

## POLITIQUE ENVIRONNEMENT - SÉCURITÉ



### ● TRANSPARENCE

- Coopérer avec la DREAL
- Maintenir le lien avec les riverains
- Informer les producteurs de déchets et les entreprises prestataires de nos engagements en faveur de l'environnement
- Améliorer le contrôle du travail de nos prestataires pour réduire nos impacts

### ● ANTICIPATION DE L'AVENIR

- Adapter nos installations aux aléas météorologiques
- Suivre l'évolution des réglementations et des techniques pour améliorer nos pratiques
- Préparer les conditions de traitements des déchets sur les 30 prochaines années.

# 5 OBJECTIFS

### ● EXEMPLARITÉ

- Développer une culture du risque environnemental au sein d'Organom
- Mettre en œuvre des projets d'amélioration
- Consommer les ressources de façon raisonnée
- Respecter la réglementation

### ● SÉCURITÉ DE TOUS

- Mettre en œuvre un plan de prévention des risques
- Maintenir un niveau de formation adapté aux postes
- Maîtriser les risques liés aux interventions extérieures

### GESTION ET CONTRÔLE DE NOTRE ACTIVITÉ ACTUELLE ET DE LA POST-EXPLOITATION

- Traiter les pollutions produites par les déchets enfouis depuis l'ouverture des sites
- Exploiter nos installations de façon à préserver l'environnement
- Mesurer notre impact environnemental
- Maîtriser nos risques accidentels

